



Baie James

Au pays des géants

15 au 20 juillet 2023 (6 jours / 5 nuits)



Découvrez tout le charme du Nord du Québec avec cet itinéraire qui vous mènera vers des régions éloignées qui gagnent à être connues. Faites un tour sur les routes pittoresques du Québec pour y découvrir de petits villages, des grandes villes et des paysages grandioses. Vous serez impressionné par les aménagements du patrimoine hydroélectrique d'Hydro-Québec.

Jour 1 Rivière-du-Loup/Québec/ Montréal/Val D'Or 974 KM

Départ de Rivière-du-Loup via Québec et Montréal, pour vous rendre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Vous arriverez à Val d'Or, ville fondée lors de la découverte d'or. Ascension de la tour Rotary, située dans le parc Belvédère, d'où vous avez une vue imprenable sur l'immensité du territoire. Installation à votre hôtel à Val d'Or pour une nuit.

Jour 2 Val D'Or/Amos 68 KM

À la Cité de l'Or, vous visiterez le village minier de Bourlamaque et vous ferez une visite souterraine, en habit de mineur, pour découvrir les secrets du sous-sol abitibien et sa précieuse richesse naturelle (prévoir des vêtements chauds et des souliers fermés). En après-midi, visite du dispensaire de la Garde, où vous serez plongés dans le quotidien des infirmières des colonies. Vous continuez jusqu'au refuge Pageau. Cette famille héberge des animaux sauvages blessés et les soigne afin de leur permettre un éventuel retour dans la na-

ture. Installation à votre hôtel à Amos pour une nuit. (PD)

Jour 3 Amos/Radisson 784 KM

Vous pénétrez dans l'immense territoire de la Baie-James, où un panorama grandiose vous attend. Vous passerez les rivières Broadback et Rupert. Cette dernière était autrefois remontée par les Cris pour se rendre à leur territoire de chasse. Arrivée à Radisson en fin d'après-midi et installation pour les deux prochaines nuits. Souper. (PD/S)

Jour 4 Radisson

Ce matin, un représentant d'Hydro-Québec vous expliquera, à l'aide de maquettes et de diapositives, la production de l'électricité, les aménagements hydroélectriques et leur environnement. Ensuite, vous découvrirez le savoir-faire et le génie québécois lors de la visite de la centrale Robert-Bourassa: parc, digues, barrages, évacuateur de crues et prises d'eau. Une visite à 140 mètres sous terre ** vous fera découvrir la salle des machines aux dimensions d'une cathédrale et les gigan-

tesques moteurs à eau. Dîner. En après-midi, vous vous rendrez à La Grande-1 pour découvrir les installations de cette centrale ainsi que le monument érigé en hommage aux 6 000 bâtisseurs. Retour à Radisson pour le souper. (PD/D/S)

**** Les personnes munies d'un stimulateur cardiaque (pacemaker) ne peuvent pas effectuer la visite souterraine. Une pièce d'identité avec photo est exigée pour visiter les centrales électriques.**

Jour 5 Radisson/Amos 784 KM

Retour vers l'Abitibi, dont les paysages singuliers vous feront apprécier la nature sauvage du nord québécois. Installation à votre hôtel à Amos pour une nuit. (PD/D)

Jour 6 Amos/Montréal/Québec/Rivière-du-Loup 1056 KM

Visite du musée régional des mines de Malartic, qui possède une collection complète d'objets traitant de l'exploitation minière locale. Traversée de la réserve faunique La Vérendrye en direction de Montréal et arrivée à Québec et Rivière-du-Loup en soirée. (PD)

PD PETIT DÉJEUNER / D DÎNER / S SOUPER

Les kilométrages sont données à titres indicatif seulement.

Horaire et visites sujets à changements.

Villes	Hôtels (ou similaires) CAT.
Val d'Or	Comfort Inn PRE. (3*)
Amos	Hôtel des Eskers PRE. (3*)
Radisson	Auberge Radisson PRE. (3*)

Nos prix comprennent :

- Transport pour tout le circuit en autocar au départ de Rivière-du-Loup *
- Hébergement (base 2 pers/chambre)
- Services d'un guide-accompagnateur francophone pour les groupes de 23 participants et plus ou d'un chauffeur-guide francophone pour les groupes de 22 participants et moins
- repas compris: (5 petits déjeuners, 2 dîners dont une boîte à lunch, 2 soupers)
- Ascension de la tour Rotary
- Visite du village minier de Bourlamaque
- Visite du dispensaire de la Garde
- Visite du refuge Pageau
- Visite du musée régional des mines
- Visites guidées des installations hydro-électriques: Robert-Bourassa et LG-1
- taxes lorsque applicables

*Le type de véhicule utilisé sera en fonction du nombre de participants : 22 personnes et moins (sans toilette) avec chauffeur-guide francophone.

Réservation :

Un dépôt de 500.00\$ par personne est requis au moment de la réservation ainsi que la prime d'assurance voyage. Le paiement final est dû le 15 mai 2023.

Bon à savoir :

- Veuillez noter que le pourboire du chauffeur et du guide n'est pas inclus et est laissé à votre discrétion. L'industrie du voyage suggère 3\$ à 5\$ par jour par personne pour le guide-accompagnateur et pour le chauffeur et 2\$ par jour par personne pour le guide local.

- **Une pièce d'identité avec photo est exigée pour visiter les centrales électriques .**

Frais d'annulation:

60 jours et plus avant le départ :	Le dépôt est non remboursable
59 à 31 jours avant le départ :	frais de 50% du voyage
30 à 22 jours avant le départ :	frais de 75% du voyage
21 jours et moins du départ :	frais de 100% du voyage



Réservation

190, boul. Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4L9
Tél. 418-862-8737 ou 1-800-463-1263
Fax: 418-862-1065
fp@clubvoyages.com



À partir de

1579\$

Par pers. / Occ. double

Occ. simple: 2229\$

Occ. triple: 1529\$

Occ. quad: 1479

Enfant (5 à 15 ans incl): 1429\$

Disponible en quantité limitée

Nos prix ne comprennent pas :

- Les dépenses de nature personnelle
- Les repas non mentionnés
- Les assurances voyages
- Les pourboires aux guides et au chauffeur
- Manutention de bagage (1 valise/pers)
- Les frais de services de l'agence (30.00 \$ + taxes/personne)
- La contribution au Fonds d'indemnisation des clients des agences de voyages du Québec (FICAV) 0.35 %.

CLUB VOYAGES FP ET TOURS CHANTECLERC SONT TITULAIRES D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Les conditions de ce voyage sont soumises aux clauses décrites dans la brochure 2023 AMÉRIQUE DU NORD de TOURS CHANTECLERC sauf en ce qui a trait au dépôt. Responsabilité du voyageur : Les voyageurs ont la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonomes pour entreprendre le voyage.

Imprimé le 08 février 2023.